



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E160311

VALABLE JUSQU'AU 25/01/2024

ÉDITÉ LE 13/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/2016
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 10/05/2016
8 000

Raison sociale : CORSISO

CHEMIN D ACQUALONGA
20167 MEZZAVIA

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO 2016B00298

Siret : 820 018 125 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9177973

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10243510104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10243510104

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2022

Téléphone : 04 95 23 06 06

Fax :

Portable :

Site Internet : www.serraconstructions.com

E-mail : contact@corsiso.fr

Responsabilité légale :

D.S FINANCES (833 566 920) / SERRA DOMINIQUE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/10/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.